



TOURNAI

Tournai, juste avant le cinéma

La re-création d'un spectacle animé donné en 1898 à Tournai

a étonné et enthousiasmé le public d'aujourd'hui.

ne partition à deux pianos retrouvée, une lanterne magique à trois projecteurs conservée par Bernard Desclée, un projectionniste, Patrice Guérin, capable d'utiliser ce matériel du XIX^e siècle, des interprètes capables de s'emparer de musiques et de chants très inhabituels... il fallait beaucoup de conditions pour donner vie à ce projet un peu fou: faire revivre une après-midi de divertissement culturel de l'extrême fin du XIX°. Un pari réussi et une superbe manière de lancer l'association des amis du MuFIm, musée de folklore et des imaginaires.

Jean Noté, chauffeur de salle

Dès l'entame de la première partie, Jean Noté emmène le public vers ces grands airs po-pulaires que sont l'Angelus de la mer ou le Credo du paysan. Les textes sont des pages vécues, la voix d'Emmanuel Wallon les maîtrise parfaitement. C'est une manière habile des programmateurs et organisateurs de préparer la salle à l'im-mersion dans l'univers sonore de Louis Rosoor et visuel du tandem René Desclée-Charles Allard, le trio qui en compagnie d'Alfred Thomas pour les textes, créèrent « Tournai »

Une coordination sans faille

Quatre acteurs, entre technique de projection et voix, se partagent le spectacle. La partition sert de guide : Flavien Ca-saccio et Catherine Forthomme au piano entraînent l'histoire. Les premières notes surprennent, elles révèlent le chaos original, puis la musique



s'élance dans le évoquant temps, tour à tour nais sance, gloire, tris-tesse, révolte, grandeur et enfin la paix : c'est la grande Histoire de Tournai. Chacun des vingtdeux tableaux propose sa présence, sa vérité par quelques couplets d'un lyrisme extrême comme le dé-montre ce quatrain de la période française « Le commerce, les arts souriaient à la paix et rê-vant pour ses fils de puis-sance et de gloire, le jeune communier chantait sa jeune liberté».

Chacune des puissances qui s'approprièrent la ville, des Romains à la République via Espagnols et Autrichiens s'illustre en quelques vers, en une

image. À la voix puissante, bien timbrée d'Emmanuel Wallon se joignent Michel Jakobiec et le groupe vocal du conservatoire.

Sur l'écran défilent les photos

Tournai prises par René Desclée, des vues surprenantes tant la ville a changé. Ce sont aussi des tableaux de Charles Allard, les remparts, la nef romane de la cathédrale, photographiés par le même René Desclée.



tion humaine s'obtient en ombres chinoises. La soldatesque chemine en vainqueur, les Tournaisiens en artistes, défenseurs avec Christine de Lalaing ou en volontaires de 1820. On a ainsi replongé en 1898.

Dans quelques mois, quelques années, le cinéma aura raison de la (triple) lanterne magique, mais à ce moment-là, elle at-teint une forme de perfection. La coordination de tous de vait être et fut impeccable. Les scènes se sont enchaînées sans

hiatus jusqu'au grand disque d'or du final

Un bonheur à revoir ?

Pas une note discordante dans les commentaires de fin de spectacle. Un véritable voyage dans le temps qui a séduit, touché en profondeur. Ainsi que le souhaitaient de nombreux spectateurs, reverrons-nous ce spectacle à Tournai ou ailleurs? Le matériel et les ta-lents sont là. ■ E.B.



MERCREDI 31 OCTOBRE 2018

TOURNAI ET SA RÉGION 📭 3

WALLONIE PICARDE

es concessions à tous les prix

C'est étonnant comme les prix des concessions dans les cimetières peuvent





cession de base pour une ou deux personnes est à 1275 €. En pleine terre, pour une personne il faut ajouter 517, 4 € (travail du fossoyeur compris) soit valiel u ul le collillui le a l'autre. Et ce n'est pas la seule différence.

est étonnant aussi comme certaines communes mul-tiplient les catégories tarifaires quand d'autres optent pour la simplicité. Etonnant encore comme il peut être aisé d'ac-céder à ces tarifs sur le site web de certaines communes et comme c'est compliqué ailleurs. Revue de quelques tarifs propo-sés par chez nous.

Des concessions de 25 ou 30 ans

Selon les communes, les concessions ont une durée de 25 ou de 30 ans renouvelables. La per-pétuité n'existe plus, on le sait.

À **Bernissart**, par exemple, c'est 25 ans. Là c'est très simple : quel que soit le modèle adopté (inhumation pleine terre ou caveau urne en columbarium ou cavurne) c'est 300 € pour une ou deux personnes (450 € pour

À Brunehaut, on a opté pour 30 ans. L'inhumation coûte 300 €, 400 €, 500 € selon le nombre de niveaux. Le columbarium 375 € pour 2 urnes, la cavurne 250 € pour 2 urnes également. Tous les renouvellements sont fixés à 200 ϵ pour 15 ans et 300 ϵ pour 30 ans.

À **Rumes** aussi, c'est 30 ans, et les distinctions sont un peu les mêmes. Inhumations : 350 ϵ , **400** ϵ et 450 ϵ Urnes en columbarium : 350 ϵ pour une, 450 ϵ pour deux. En cavurnes: 500 ϵ et 600€. Enfin, urnes en pleine terre : 200, 300 (400 pour trois et

500 € pour quatre) À **Ath**, c'est plus cher. Les con-



cessions (30 ans) sont à 675 € par personne (donc 1 350 € en couple) que ce soit en pleine terre ou en caveau. En cavurne, c'est 300 €/par personne. En logette au columbarium 950 € (1 900€/

couple).

Dans ces communes comme dans bien d'autres, les personnes qui souhaitent un caveau doi vent faire réaliser les travaux par une entreprise de leur choix.

Des caveaux préinstallés

Diverses communes ont fait installer ou installent elles-mê mes les caveaux dans les cimetiè res. À **Frasnes**, par exemple, une concession de 30 ans en pleine terre coûte $625 \ \epsilon$ pour une ou deux places. Les concessions avec caveau sont à $1925 \ \epsilon$ pour un niveau, 2 325 € pour deux et 2 625 € pour trois. Une logette au columbarium coûte 400 € pour deux urnes maximum.

À Mouscron (30 ans), la con

Pas du cru, vous paierez davantage

Ce qui est vrai partout, c'est que le champ commun (pleine terre, 10 ans, non renouvelable) est gratuit. comme la dispersion des cendres.

Mais dans les deux cas, il existe très souvent une taxe spécifique (de 200 à 400 €) pour les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune Et en ce qui concerne les concessions diverses (25 ou 30 ans. renouvelables), les tarifs sont parfois considérablement majorés si on n'est pas du lieu.

Deux précisions encore : une sévère et une plus douce. La sévère : il peut aussi arriver que le champ commun soit

expressément refusé aux défunts qui n'étaient pas domiciliés dans la commune Et la plus douce : dans certaines communes, on n'ignore pas que des personnes peuvent avoir été domiciliées les dernières années de leur vie chez un parent ou en maison de retraite dans une autre commune. Du coup, ces communes plus attentionnées laissent tomber les taxes et majorations si les défunts ont longtemps vécu (30 ans au moins) sur le territoire communal

Si le cas se présente, i convient donc de s'informe de cette éventuelle dispense.

nes, 776, 2 €, soit 2 051,20 €. En caveau, aux 1 275 ϵ de base, il faut ajouter 760,6 ϵ (un niveau) dont coût 2 035.60 € : et 919.10 € (deux niveaux), soit 2 194,10 ϵ .

Reste la fermeture du caveau (49,70 €) et pour la deuxième personne, ouverture et ferme ture (99,30 €)

On peut renouveler les concessions par tranches de 5 ans (212,50 €).

Pour les urnes, le prix chaque fois donné pour une ou deux urnes, c'est 117 € en pleine terre, 1 002 € en cavurne et 1 521 € au columbarium.

À Tournai (25 ans), la conces sion en pleine terre est à 565 € pour une personne, 825 € pour deux, 1 105 pour trois. Ce sont les mêmes tarifs pour les ca-veaux. Selon les cimetières (il y en a 33 sur le territoire commu-nal) les caveaux doivent être commandés par les familles ou ils ont été pré-installés par la Ville. Dans ce cas, ils coûtent 800 ϵ (1 niveau), 1 200 ϵ (2), 1 800 € (1 inveau), 1 200 €(2), 1 800 € (3). Il existe en cette ma-tière un « marché de l'occasion », les prix sont alors de 160 €, 260 €, 370 €, etc.

Les concessions de cellule au columbarium coûtent 285 (une urne), 520 € (deux urnes). En pleine terre, la concession est de 520 € pour deux urnes

On n'a pas parlé ici des tarifs supérieurs pour personnes non do-miciliées dans les communes, des conditions qui peuvent va-rier d'un village à l'autre dans la même commune pour l'usage des pelouses d'honneur, ni non plus de l'application plus ou moins stricte des conditions du renouvellement des conces-

POPULATION

État civil de Tournai du 22 au 28 octobre

Diallo Ridjibou, à Tournai ; Glorieux Naomie, Celles-lez-Tournai ; Hennaut Margot, Rumes ; Midavaine Jade, Tournai ; Dekeyser Grégoire, Tournai ; Caink Titouan, Tournai; Soudan Lou, Pecq; Buscema Gioia, Péruwelz; Vertenoeil Bastien, Pé-ruwelz ; Meskaoui Ilyes, Péruwelz; Villers Hayden, Tournai ; Dussart Tom, Tournai ; Delbecq Ladrière Sacha, Péruwelz ; Wattiez Eliott, Pé-

Mariages

Jérôme Vander Maren et Ca mille Carnaille, Genève (Suisse); Daniel Buron et Kim Do, Esplechin; Steve Re-nard et Sophie Vanhoutte, Tournai.

Sarot Jean-Marie, 62 ans, Antoing; Moyaert Georges, veuf de Philippo Marie-Agnès, 85 ans, Tournai; Le-roy Marc, 65 ans, Tournai;

Nekkache Saléra, 56 ans, Lestrade Bernard, 54 ans, Fouquières les Lens (F.); Pi- Tournai; Louvieaux Béapart Thérèse, épouse de Baillez Christian, 78 ans, Tournai ; Vanboquestal Emile, époux de Schelstraete Geneviève, 91 ans, Tournai; Foubert Jean-Luc, époux de Chevalier Danielle, 67 ans, Péruwelz; Delemazure Marie-Thérèse, veuve de Francis Gérard, 94 ans, Rumes ; Canon Ginette, épouse de Badts Albert, 79 ans, Tournai ; Bossut Victor, époux de Delvenne Annette, 75 ans, Pecq;

trice, veuve de Delattre Bernard, 56 ans, Tournai ; Claerbout Marc, époux de Willocq Maria, 70 ans, Tournai; Thieffry Paul, 82 ans, Tournai; Pollart Dominique, époux de Lemahieu Régine, 54 ans, Tournai; Vancaene-ghem Ginette, veuve de Hempte Freddy, 75 ans, Cel-les; Legrain Roland, époux de Dupont Marie-Ghislaine, 62 ans, Tournai : Hinnekens Colette, veuve de Decornet

Gaston, 84 ans, Braine-l'Alleud ; Desmet André, veuf de Hombert Arlette, 93 ans, Tournai; Philippe Pierre, époux de Topart Annie, 87 ans, Tournai; Verscheure Georges, veuf de Delecluse Léa, 96 ans, Tournai; Pan-nier Jocelyne, épouse de Des-camps Michel, 67 ans, Brunehaut; Delcubonde Monique, 72 ans, Tournai; Gouy Hervé, 73 ans, Saint-Ghis-lain; Farvacque Marie-Josée, veuve de Pravez André, 76